



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

MB NE  
A



Commandement de la  
région Terre Nord-Est,  
commandement des  
forces françaises et de  
l'élément civil stationnés  
en Allemagne.



Metz, le 29 JAN. 2014

N° 702/DEF/EMSD METZ/DMS/BSI/SSE/ENV

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,  
gouverneur militaire de Metz,  
commandant de la région terre Nord-Est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne,  
à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : Béhéricourt (60) – révision POS.

RÉFÉRENCE : Lettre du 16 janvier 2014.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Béhéricourt les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son plan d'occupation des sols.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la commune susvisée n'est pas grevée de servitudes relevant de l'État-défense et qu'aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté sur ce ban communal.

Je ne souhaite ni être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce plan d'occupation des sols, ni recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par ordre,  
Le lieutenant colonel Emmanuel KAMMACHER  
chef de la division métiers du soutien

COPIE(S) :  
- COMBdD Creil

